

## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 27 MARS 2014

DECISION

Numéro 14 – 04 – 030

**Décision 4 : L'avenant au marché de travaux relatif à l'extension et la réhabilitation du centre d'incendie et de secours de St Cyr de Valorges – lot n°4.**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 mars 2014, s'est réuni le 27 mars 2014 à partir de 8 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (3 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

*Étaient présents* : Messieurs Jean-Paul Burdin (Vice-président) ; André Cellier (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président).

*Étaient excusés* : Madame Nadia Sémache ; Bernard Philibert (Président).

**Exposé du rapport effectué par le Président :**

Dans le cadre des travaux engagés pour la réhabilitation du CIS de St Cyr de Valorges, l'avenant suivant est proposé :

**I - Avenant n°1 au lot n°4 " couverture bacs acier – Zinguerie – Bardage métallique "**

Cet avenant a pour objet la mise en place de pare neige galvanisé en bas de pente de la toiture, pour un montant de 1 869,12 € HT, ce qui représente une augmentation de 3,55 % du montant initial du marché.

Le nouveau montant du marché serait donc porté à 54 530,41 € HT.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2014  
Publication : 03/04/2014

**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**



**Article unique :**

Le bureau approuve le projet d'avenant au marché de travaux relatif à l'extension et la réhabilitation du centre d'incendie et de secours de St Cyr de Valorges, lot n°4 « Couverture bas acier – Zinguerie - Bardage métallique » et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT